

**CONDITIONS TECHNIQUES POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS USP 2006  
CORRECTION DU PROGRAMME LIBRE MESSIEURS, CADETS ET ESPOIRS / MINIMES  
SELON ISU COMMUNICATION NO. 1324 DU 15 JUIN 2005**

MESSIEURS	ELITE	JUNIORS / SENIORS	CADETS	ESPOIRS / MINIMES
<b>Sauts</b>	Au maximum 8 éléments * avec des sauts (dont un élément avec Axel). Seuls 2 triples ou quadruples peuvent être répétés. Un saut répété doit être intégré dans une combinaison ou une séquence de sauts. Au maximum 3 combinaisons ou séquences de sauts. Une seule combinaison à 3 sauts est autorisée.	Au maximum 8 éléments* avec des sauts (dont un élément avec Axel). Seuls 2 triples ou quadruples peuvent être répétés. Un saut répété doit être intégré dans une combinaison ou une séquence de sauts. Au maximum 3 combinaisons ou séquences de sauts. Une seule combinaison à 3 sauts est autorisée.	Maximum 7 éléments * avec des sauts (dont un élément avec Axel). Au maximum 3 combinaisons ou séquences de sauts. Une seule combinaison à 3 sauts est autorisée. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les 2 les plus difficiles comptent. Seul 2 sauts avec 2 ½ ou 3 tours peuvent être répétés soit dans une combinaison de sauts, soit dans une séquence de sauts.	Maximum 7 éléments * avec des sauts (dont un élément avec Axel). Au maximum 3 combinaisons ou séquences de sauts. Une seule combinaison à 3 sauts est autorisée. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seulement les 2 les plus difficiles comptent. Seul 2 sauts avec 2 ½ ou 3 tours peuvent être répétés soit dans une combinaison de sauts, soit dans une séquence de sauts.
<b>Pirouettes</b>	Au maximum 4 pirouettes, dont: 1 combinée avec au moins 2 différentes positions de base ou leurs variations (au moins 2 tours par position, changement de pied pas obligatoire, au moins 10 tours). 1 sautée (combinaison avec une autre position permise, maximum 3 pirouettes sautées, au moins 6 tours) et 1 avec une seule position (au moins 6 tours)	Au maximum 3 pirouettes, dont: 1 combinée avec au moins 2 différentes positions de base ou leurs variations (au moins 2 tours par position, changement de pied pas obligatoire, au moins 10 tours). 1 sautée (combinaison avec une autre position permise, maximum 2 pirouettes sautées, au moins 6 tours) et 1 avec une seule position (au moins 6 tours)	Maximum 3 pirouettes de nature différente, dont 1 combinée (au moins 10 tours) et une sautée (au moins 5 tours). Au moins 2 tours par position. Au cas où les conditions ne sont pas remplies, la position ne compte pas. Le nombre de changements de pied dans la pirouette combinée est libre.	Maximum 3 pirouettes de nature différente, dont 1 combinée (au moins 10 tours) et une sautée (au moins 5 tours). Au moins 2 tours par position. Au cas où les conditions ne sont pas remplies, la position ne compte pas. Le nombre de changements de pied dans la pirouette combinée est libre.
<b>Séquences de pas</b>	Au maximum 2 séquences de pas de nature différente	Au maximum 2 séquences de pas de nature différente	Au maximum 1 séquence de pas ou de spirales avec utilisation complète de la piste. La position spirale doit être tenue au moins 3 secondes	Au maximum 1 séquence de pas ou de spirales avec utilisation complète de la piste. La position spirale doit être tenue au moins 3 secondes

\* Un élément est un saut seul, une combinaison de 2 ou 3 sauts ou une séquence de sauts. Les sauts de la séquence de sauts doivent être reliés par des petits sauts et des pas (maximum une rotation, pas de croisés). La séquence de sauts doit présenter un rythme constant.

Cette édition remplace celle datée du 5.4.2005 que nous vous avons envoyée avec circulaire USP no. 60 / 2004/2005 «Championnats Suisses USP 2006». Les corrections sont en couleur **jaune**.